

MAIRIE DE PUY D'ARNAC
19120 PUY D'ARNAC
TEL 05 55 91 50 31

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 19 février 2020

L'an deux mil vingt, le mercredi 19 février à 20h30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de PUY D'ARNAC, sous la présidence de Monsieur Dominique PERRIER, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 12 février 2020

Etaient présents : Mr Dominique PERRIER, Mme Renée-Claire MENOIRE, Mr Grégory QUINTANE, Mr Mathieu FREYSSINEL, Mr Serge COUDERT, Mme CLARE-PELOUTIER Martine, Mr TREMOUILLE Joël, Mme Josy MARTIN, Mme MARBOT Dominique.

est nommé secrétaire de séance : Mr Grégory QUINTANE

Absente excusée : Mme Véronique COELHO



Ouverture de la Séance à 20h30.

Mr Patrick BRACHET, Trésorier, est remercié par Mr Le Maire pour sa présence.

Approbation à l'unanimité du Compte-rendu du 12 décembre 2019.

1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION, dressé par Mrs PLENERT et BRACHET, Receveurs

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Payeur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Considérant que le Compte de Gestion de Messieurs PLENERT Jean-Christophe & BRACHER Patrick ne laisse apparaître aucune erreur.

- Monsieur Le Maire déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019 par les Trésoriers Payeurs, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

2 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Mr Dominique PERRIER, Maire a quitté la salle.

Mme Renée-Claire MENOIRE, 1^{ère} Adjointe présente le Compte Administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur PERRIER Dominique, Maire, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 247 066.82 €

Recettes : 312 179.22 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 47 179.91 €

Recettes : 64 375.52 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice : 65 112.40 €

Résultat antérieur : 142 130.54 €

Total à affecter : 183 214.25 €

Adopté à l'unanimité

L'Assemblée lève la séance à 11h00

Fait à Puy d'Arnac le 24 février 2020

Le Secrétaire de Séance

Grégory QUINTANE

Le Maire

Dominique PERRIER